



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040200

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 11/04/2025 8H00 C:000016 I:15279
V/REF : 32099/46909
V/Appel du Vendredi 11/04/2025 a 8H00

SDC "LES ARCEAUX"
S/C PMS LASSIS
573 AVENUE DU PERE SOULAS
34090 MONTPELLIER

IMMEUBLE : LES ARCEAUX
12 RUE DU CHEVREFEUILLE
34000 MONTPELLIER

Montpellier, le 15 Avril 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 12 RUE DU CHEVREFEUILLE - RES. LES ARCEAUX
MOTIF : FUITE SUR BORNE A INCENDIE
Donneur d'ordre : M. M. LASSIS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 11/04/2025 A 09H45

MISE EN PLACE D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ, ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE ATELIER
FUITE AU NIVEAU DE LA BORNE A INCENDIE
MANIPULATION DE LA VANNE
FERMETURE DE LA BORNE
ARRÊT DE LA FUITE
NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS : EG LCOMPTER Email envoyé le 14/04/25 a 11H44 med

ML LCOMPTER Email envoyé le 14/04/25 a 11H21 Mme S CEYHANLI

FJ LCOMPTER Email envoyé le 11/04/25 a 13H25 Mr A AMOROS

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Recherche et réparation de fuite	1	90,00	90,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5040200

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	90,00
T.V.A. a 10,00%	9,00
TOTAL T.T.C.En EURO	99,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Mai 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Copropriété : LES ARCEAUX
12, Rue du Chèvrefeuille
34000 MONTPELLIER

Sté SERVIMO

mediterranee@servimo.fr

Références à rappeler :
N°Intervention : 32099/46909

MONTPELLIER, le 11/04/2025

DEMANDE D'INTERVENTION N°32099/46909

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais à la résidence ci-dessus référencée.

Objet de l'intervention

Comme prévenu par Monsieur Lassis à Monsieur Jourdan, merci de bien vouloir intervenir concernant la fuite de la borne incendie.

Merci de nous tenir informés de la date d'intervention,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L e service SYNDIC